

SFI/TRI(A) A320 – B737NG – B777 – B787

Fiche formation

Cette formation a pour objectif de former le candidat à l’instruction théorique et pratique pour toute qualification de type A320, B737NG, B777 ou B787 pour laquelle le candidat est qualifié. Le pilote obtiendra l’approbation TRI-SFI(A).

Le stage de formation instructeurs est divisé en 4 parties et suivi d’un contrôle AoC.

Secteur : Instruction aérienne	Responsable : François Garbe	Nombre de places : 1-2
Thème : formation instructeur B737NG, B777 ou B787	Frais pédagogiques : <i>Teaching and Learning*</i> 1350 €*** <i>A320 TRI-SFI(A)</i> 6900 €*** <i>B737NG TRI-SFI(A)</i> 6760 €*** <i>B777 TRI-SFI(A)</i> 7250 €*** <i>B787 TRI-SFI(A)</i> 8995 €*** TVA non applicable	Durée : Teaching and Learning : 25H* Technical Training : 12H Simulator Training : 18H Assessment AoC : 5H** Total : 40H + 25H* * optionnel
Formation certifiante : Oui	Eligible financement : Oui	Sessions de formation : Sur demande
Modalités pédagogiques : Sur site	Contact d’inscription : contact@flexsim-ato.com	

* Le module Teaching and Learning est obligatoire pour toute personne n’ayant pas déjà passé le module. Il est valable pour tout type avion.

** Un contrôle est prévu pour chaque candidat.

*** 2 stagiaires minimum. Prix par stagiaire.

Informations France Compétences

Nom de la fiche : Instructeur sur entraîneur synthétique de vol (SFI)

Inscription au Registre Spécifique : RS5646

Code(s) NSF 311 : Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) 31898 : Instruction pilote

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Certificateur : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Participants concernés

Pilotes souhaitant obtenir la qualification SFI ou TRI sur type avion A320, B737NG, B777 ou B787.

Délais d'accès

Toutes nos formations sont planifiées "à la carte" en fonction de vos disponibilités, des disponibilités instructeurs et simulateurs, et des délais administratifs pour certaines formations et financements (DGAC, CPF, pôle emploi...).

Objectif pédagogique

1. Renforcer les compétences pédagogiques nécessaires pour transmettre des connaissances techniques et comportementales.
2. Améliorer l'efficacité de la formation en adaptant les méthodes pédagogiques aux besoins des apprenants.
3. Promouvoir un environnement d'apprentissage positif et propice au développement des compétences.

La qualification d'instructeur sur entraîneur synthétique de vol (SFI) répond au besoin des opérateurs aériens de disposer de pilotes qualifiés et compétents aptes à piloter des aéronefs en toute sécurité. Elle revêt la forme d'une qualification inscrite sur la licence de pilote.

La qualification d'instructeur sur entraîneur synthétique de vol (SFI) permet de dispenser une instruction au vol sur entraîneur synthétique de vol (le cas échéant à condition qu'il satisfasse à des conditions prévues par le règlement européen) pour:

- a) La délivrance, la prorogation et le renouvellement d'une qualification de vol aux instruments (IR);
- b) [SFI pour les avions monopilotes] :
 1. la délivrance, la prorogation et le renouvellement de qualifications de type pour les avions complexes hautes performances monopilotes;

-
2. les cours de formation en équipage multiple (MCC) et licence de pilote en équipage multiple (MPL) sur la phase «de base»;
- c) [SFI pour les avions multipilotes]
1. la délivrance, la prorogation et le renouvellement des qualifications de type pour les avions multipilotes;
 2. le cours de formation en équipage multiple (MCC);
 3. le cours de la licence de pilote en équipage multiple (MPL) dans ses phases de base, intermédiaire et avancée;

Partie 1 : Teaching and Learning (25 heures)

Ce stage permet de développer les notions d'apprentissage et d'enseignement avec notamment des exercices interactifs et des discussions en groupe. Ce stage est conforme aux recommandations EASA et valable pour tout type avion. Il est acquis définitivement.

Partie 2 : Technical Training (12 heures)

Le cours est lié au type d'avion sur lequel le candidat souhaite enseigner et qui est approuvé par l'ATO.

L'identification et l'application des facteurs humains liés aux aspects de coopération multi-équipage de la formation sont abordées lors des briefings et débriefings des cours techniques.

Le contenu du programme d'instruction devrait couvrir les exercices de formation applicables au type d'avion.

Une attention particulière sera accordée à la maturité et au jugement du candidat, y compris une compréhension des adultes, leurs attitudes comportementales et des niveaux variables de capacité d'apprentissage. Au cours de la formation, les candidats doivent être informés de leur propre attitude vis-à-vis de l'importance de la sécurité des vols. Il sera important au cours de la formation de viser à donner au candidat les connaissances, les compétences et les attitudes pertinentes au rôle du SFI-TRI restreint.

Partie 3 : Simulator Training (18 heures)

Le stagiaire instructeur recevra un scénario du programme de qualification de type sur le type avion concerné. Chaque séance sera préparée par le stagiaire instructeur sur la base du programme de la session. L'instructeur évaluera la pertinence de :

-
1. Briefing selon le programme de la session
 2. Débriefing lié aux erreurs du stagiaire
 3. Aspects du comportement des stagiaires en termes de facteurs humains
 4. Clarté des explications du stagiaire instructeur

Partie 4 : Evaluation (5 heures pour chaque candidat)

La séance AoC est l'évaluation finale sous le contrôle d'un examinateur (TRE).

Le stagiaire instructeur recevra un scénario du programme de qualification de type sur le type avion concerné. L'examineur recevra le scénario 2 jours avant la séance.

Le stagiaire instructeur agira en tant qu'instructeur de la séance au poste instructeur (IOS).

L'examineur fera un débriefing du stagiaire instructeur en l'informant de la réussite ou de l'échec de la séance.

Prérequis

Le candidat doit :

- a) Être ou avoir été titulaire d'une licence CPL, MPL ou ATPL(A)
- b) Avoir effectué le contrôle de compétences pour la délivrance de la qualification de type d'aéronef spécifique dans un FFS représentant le type applicable
- c) De plus, pour un SFI(A) avion multi pilote, le candidat doit justifier de :
 - 1) Au moins 1500 h_{dv} minimum en tant que pilote (PIC ou copilote) sur des avions multipilotes
 - 2) Étapes en tant que pilote ou observateur dans les 12 derniers mois :
 - i. Au moins 3 étapes dans le poste de pilotage du type applicable ; OU
 - ii. Au moins 2 étapes en simulateur (LOFT) (Ces sessions en simulateur devront inclure 2 vols d'au moins 2 heures chacun, entre 2 aérodromes différents, ainsi que la préparation du vol et le débriefing associé).

Emploi du temps

Day 1	Day 2	Day 3	Day 4	Day 5	Day 6	Day 7
TEACHING AND LEARNING** (06h00)	TEACHING AND LEARNING** (06h00)	TEACHING AND LEARNING** (06h00)	TEACHING AND LEARNING** (07h00)	TECHNICAL TRAINING (06h00)	TECHNICAL TRAINING (BRIEFINGS) (06h00)	OFF
Day 8	Day 9	Day 10	Day 11	Day 12	Day 13	Day 14
FFS SESSION FFS#1 (04h00*) TRAINEE A+B	FFS SESSION FFS#2 (04h00*) TRAINEE B+A	FFS SESSION FFS#3 Part 1 (02h00*) TRAINEE A	FFS SESSION FFS#3 Part 2 (02h00*) TRAINEE B	OFF	AOC SESSION (03h00*) TRAINEE A	AOC SESSION (03h00*) TRAINEE B

(*) +1h briefing and + 1h debriefing

(**) Optionnel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Examineur TRE(A) ;
- Salles de cours ;
- Manuels, documents et check-list support papier et/ou électronique ;
- Vidéo projecteur ;
- Salle de briefing ;
- Simulateur de vol ;
- Salle de débriefing.

Certains cours théoriques peuvent être organisés en vidéo conférence (nous consulter).

La salle de cours est située au **43 Avenue Robert Schuman, 94150 Rungis, France.**

Le simulateur A320 est celui de **SIMAERO** situé au **26 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy-en-France, France.**

Le simulateur B737NG est celui de **SIMAERO** situé au **26 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy-en-France, France.**

Les simulateurs B777 et B787 sont ceux d'**Air France** situés **rue des deux Sœurs 95700 Roissy-En-France, France.**